

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 2750)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 303

présenté par  
M. Kasbarian, rapporteur

-----

### ARTICLE 26

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« qu'il mentionne »

les mots :

« mentionnés au même premier alinéa ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.